

L E T T R E S

SUR LA GOUTTE,

ÉCRITES par M. EMERIGON, Procureur du Roi en la
Jurisdiction Royale & au Siege général de l'Amirauté du
Bourg St. Pierre.

PREMIERE LETTRE.

A MONSIEUR LE COMTE DE NOZIERES.

A St. Pierre Martinique, le 8 Février 1776.

MONSIEUR,

VOICI la relation que vous me demandez & de ma Goutte & de ma
prétendue guérison.

Cette maladie ne m'est point héréditaire ; j'en ressentis les premières at-
teintes en 1767, âgé alors d'environ cinquante-cinq ans.

Des douleurs fréquentes, qui circuloient aux pieds, aux genoux & aux
mains, en furent le pronostic : je n'y crus point ; mais un accès caractérisé,
qui me survint en 1769, me convainquit que j'étois réellement Goutteux.

Cet accès fut suivi de divers autres, souvent plusieurs par année, & tou-
jours plus longs & plus violents.

L'un & l'autre pied, les genoux & les mains furent attaqués, tantôt sépa-
rément, & tantôt ensemble.

Mon dernier accès, en Septembre 1774, fut des plus cruels ; l'attaque fut
générale & je souffris pendant plus de deux mois, des douleurs inexprima-
bles.

Fomentations & cataplasmes de toute espece, furent pendant les crises,
inutilement employés, je n'en reçus aucun soulagement.

Je voulus connoître la cause de ce mal ; triste consolation ! Nos Docteurs
anciens & modernes m'apprirent que la Goutte est une maladie indompra-
ble ; que sa nature est inconnue ; qu'elle est la maîtresse souveraine des
douleurs ; qu'on ne peut la fléchir par la violence ; qu'elle se rend
d'autant plus redoutable, qu'on lui livre plus de combats ; que tous les
moyens qu'on emploie pour l'adoucir ou la vaincre, l'irritent, la prolongent,
la font déposer & souvent remonter ; enfin, que le meilleur remède
pendant la douleur, c'est la douleur même.

On m'assura néanmoins qu'un vieux Goutteux, perclus de tous ses mem-

A

bres depuis plus de cinq années, avoit été radicalement guéri par un remède qu'il tenoit d'un Caraïbe.

Je vérifiai le fait; & certain de cette guérison, je me hâtai d'user du même remède, dont j'éprouvai bientôt les salutaires effets.

EN VOICI LA COMPOSITION.

Dans une bouteille, contenant environ trois pintes de taffia, faire infuser deux onces de gomme de Gayac pulvérisée; exposer au Soleil pendant sept à huit jours, cette bouteille bien bouchée; remuer & secouer de temps en temps la liqueur, pour faciliter la dissolution de la gomme; observer de ne pas remplir entièrement la bouteille, pour que l'effervescence ne la fasse pas éclater; filtrer cette liqueur à travers du coton ou du papier brouillard, en remplir des bouteilles ordinaires, qu'on bouchera exactement, & dont il convient de faire provision, pour qu'en vieillissant, la liqueur se bonnifie.

La dose est de ce que peut contenir une cuiller à bouche, qu'il faut prendre tous les matins à jeun.

Le goût n'en est pas agréable, mais on s'y accoutume par l'habitude.

Il faut nécessairement employer le Taffia, l'eau-de-vie ne produiroit pas le même effet.

J'ai commencé l'usage de ce remède en Novembre 1774. Mes jambes qui restoient long-temps foibles & débiles après les accès, recouvrerent bientôt leur force & leur vigueur; les nodus qui s'étoient formés sur presque toutes les jointures des pieds & des mains, se dissipèrent peu-à-peu, soit par l'effet du remède, soit par l'application du Savon blanc: le jeu des articulations est parfaitement rétabli; il ne subsiste plus que deux légères nodosités, qui ne me gênent point, & qui diminuent journellement.

Je ne ressens plus ces douleurs errantes qui me tourmentoient & qui m'annonçoient ~~mon mal~~ depuis environ quinze mois, je jouis d'un bien être dont j'avois été privé pendant sept à huit années consécutives.

L'usage journalier que je fais de ce remède, me procure un autre avantage: des viscosités, des rapports, des aigreurs, des pléthores, une pituite excessive, m'obligeoient de recourir de temps en temps à la saignée & à la purgation; ces incommodités sont dissipées, & mon estomac fait ses fonctions avec aisance & sans effort.

J'ai lieu de croire que cette liqueur a la vertu de briser, de diviser l'humour goutteuse, de l'empêcher de s'accumuler, de se fixer, & d'en opérer l'évacuation, soit par l'expectoration, qui est abondante, après avoir pris la dose, soit en produisant l'effet d'un léger purgatif.

Je ne suis pas néanmoins entièrement rassuré; bien des Goutteux ont souvent préconisé avec trop d'empressement, certains remèdes, qui ne leur avoient procuré que du répit.

Cependant si la présente année s'écoule, sans que j'éprouve aucun ressentiment de Goutte, je me croirai radicalement guéri.

Quant au régime, voici celui que j'observe: je fais les grands repas, & toute sorte d'excès.

Une ou deux heures après avoir pris ma dose , je déjeune avec du lait.

Je dîne frugalement , sans néanmoins aucun choix d'alimens : gras ou maigre , doux , salé ou épicé , froid ou chaud , mon estomac s'en accommode , pourvu qu'il ne soit pas surchargé.

Je ne soupe point , ou très-peu. L'eau & le vin vieux de Bordeaux , forment ma seule & unique boisson.

Je me couche vers les dix heures , & je me leve à cinq.

Je m'abstiens des bains , soit tièdes , soit froids ; ils m'ont occasionné subitement deux accès de Goutte. J'évite d'avoir les pieds mouillés , deux autres accès suivirent de près cet accident.

A la faveur de ce remede & de ce régime , je jouis , à l'âge de soixante-quatre ans , d'une santé parfaite.

Quel secours , Monsieur , pour l'humanité , si ce remede pouvoit extirper le plus cruel , le plus insupportable de tous les maux.

Je suis avec respect, Signé, EMERIGON.

SECONDE LETTRE,

EN réponse à plusieurs Goutteux Européens.

A St. Pierre Martinique , le 16 Août 1776.

M O N S I E U R .

LA lettre sous mon nom , insérée dans les papiers publics , n'est certainement pas apocryphe.

Je crois que vous pouvez avoir une entière confiance au remede mentionné dans cette lettre. Je lui dois & mon existence , & la bonne santé dont je jouis , malgré mes soixante-quatre ans révolus ; il a été pour moi une vraie panacée : malade , languissant depuis bien des années , ensuite esclave de la Goutte , je ne ressens plus aujourd'hui la moindre incommodité.

Mais ce remede aura-t-il en Europe le même succès qu'en Amérique ? L'expérience seule peut résoudre ce problème. Je pense néanmoins que la Goutte doit procéder du même principe & de la même cause , chez tous ceux qu'elle tourmente. Si cette conjecture est juste , le remede doit par-tout agir également , pourvu qu'il ne se rencontre pas complication de maux.

Pour diriger votre confiance , & l'établir sur quelque motif au moins vraisemblable , lisez dans le Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique , de l'édition de 1768 , l'article *Gayac* , dont vous ne trouverez ici qu'un extrait : *le Gayac est sudorifique , apéritif , dessicatif ; purifie le sang , fortifie les jointures , guérit la Goutte , la Sciatique , le Rhumatisme , l'Hydropisie , les Catharres , & autres maladies qui naissent des flegmes , du tartre mucilagineux , des vents , &c. La gomme agit plus fortement que l'écorce & le bois ; elle doit être choisie nette , luisante , transparente , de couleur rouge-brune .*

A ij

4

friable, rendant beaucoup d'odeur, fort agréable quand on l'écrase, ou qu'on la met sur le feu, d'un goût âcre.

Depuis la publication de ma lettre, la plupart des vertus attribuées à cette drogue, ont été vérifiées ici par différentes guérisons merveilleuses, surtout pour les maladies qui naissent des flegmes, & j'ai lieu de présumer que la Goutte est une de ces maladies.

Je crois être le premier qui ait fait un usage constant & suivi de ce remède; il est vrai que la recette qui m'en fut donnée, présentoit une liqueur bien rebutante; elle n'étoit point filtrée; le gayac y entroit en trop grande quantité; il falloit boire ensemble & la gomme & le taffia: les Goutteux qui en avoient usé avant moi, n'avoient pu résister à la violence, & à l'âcreté de ce breuvage: obligés de l'abandonner, ils retomboient, & ces rechûtes décrédoient le remède; ils ont depuis adopté ma nouvelle composition, & ils ne doutent plus de leur guérison.

J'ai cependant essuyé le mois dernier une légère attaque de Goutte, mais je l'ai bien voulu; c'est une épreuve que j'ai faite pour connoître à fond les propriétés de mon gayac au taffia.

J'en avois usé pendant environ dix-neuf mois consécutifs: le succès avoit passé mon attente. Je m'en suis abstenu depuis le premier Juin dernier, jusqu'au 23 Juillet suivant, & j'ai exactement observé le résultat de cette interruption.

Rien de remarquable pendant les vingt premiers jours; mais je m'aperçus ensuite que mon appétit diminuoit, que mon estomac ne faisoit plus ses fonctions avec aisance. Des maux de tête, de mauvaises digestions & autres incommodités occasionnées par mon tempérament pituiteux, se renouveloient.

Le 23 Juillet dernier, je ressentis à la cheville du pied gauche, une douleur qui augmenta pendant la nuit, avec gonflement, rougeur & chaleur ardente.

Sans employer aucun remède extérieur, j'eus recours à mon anti-goutte, dont je pris pendant trois jours deux fortes doses, une le matin & l'autre le soir: elles opérèrent une ample évacuation. Le quatrième jour le mal étoit presque dissipé; le cinquième je ne ressentis plus aucune douleur, & bientôt mon estomac fut parfaitement rétabli moyennant ma dose quotidienne.

Tout ce que j'ai l'honneur de vous marquer est ici notoire: je n'ai certainement aucun motif d'exagérer le mérite de ce remède; ce n'est que le bien de l'humanité, qui m'engage à publier ses vertus & son efficacité.

Après la dernière épreuve que j'en ai faite, je le considère comme un aliment journalier, absolument nécessaire aux Goutteux, pour leur assurer une guérison solide & permanente.

La fixation de la dose n'est pas stricte; on peut l'augmenter ou la diminuer, suivant le tempérament du malade, & suivant les effets qu'elle opère; il n'y a même aucun inconvénient à la réduire, lorsque la guérison est assurée; mais au moindre embarras dans l'estomac, il faut revenir pendant quelques jours à la dose entière, & même au delà, s'il est nécessaire, pour qu'elle agisse comme un léger purgatif.

L'emploi du taffia me paroît indispensable. Cette liqueur qui émane du sucre, possède, à ce qu'on prétend, des qualités balsamiques, qui ne se rencontrent pas dans l'eau-de-vie. Le taffia est toujours préféré pour les pansements; c'est un véhicule plus fort, plus puissant, plus actif.

La soupe au lait, que je continue de prendre environ deux heures après la dose, est un correctif adoucissant, que je crois nécessaire.

Je fais, Monsieur, les vœux les plus ardens & les plus sinceres, pour que ce remede vous soit favorable; j'en apprendrai le succès avec une satisfaction parfaite. Que je serois glorieux si je pouvois rendre ma guérison commune à tous les martyrs de cette infernale maladie!

Je suis, &c. *Signé*, EMERIGON.

TROISIEME LETTRE.

A M. EMERIGON, Avocat à Marseille.

A St. Pierre Martinique, le 18 Janvier 1777.

VOS Goutteux, mon cher frere, ne doivent pas craindre de m'importuner: je vais répondre avec plaisir, article par article, aux nouvelles questions, aux nouveaux doutes qu'ils vous ont chargé de me proposer; mon fouhait le plus flatteur, est de pouvoir les faire participer au bienfait inappréciable dont je suis redevable à la Providence.

1°. Vous pouvez, cher frere, leur affirmer que je continue à jouir d'une santé parfaite: voilà mon état actuel, connu de tout le public, admiré de tous ceux qui m'ont vu dans la situation la plus triste, dans les tourmens les plus affreux.

2°. Que la chaleur du remede, & les petits ravages qu'il peut occasionner dans les premiers jours, ne les rebutent pas; s'il pouvoit en résulter quelque inconvénient, je m'en serois aperçu pendant le cours de plus de deux années que je fais usage de ce Remede; il faut nécessairement qu'il agisse avec quelque effort, pour déraciner, pour absorber le germe de la Goutte: qu'ils soient exacts à prendre leur dose, au moins jusqu'après l'expiration du temps périodique de leurs accès; qu'ils se soumettent au régime que tout malade doit observer, & bientôt ils seront délivrés d'un mal qui fut l'écueil de la constance du plus grand Sectateur de la doctrine Stoïcienne.

3°. Ils ne doivent faire aucune difficulté d'employer le remede pendant la violence du mal. Lorsque j'en commençai l'usage en Novembre 1774, j'étois encore dans les douleurs, & dans l'impuissance d'agir; j'ai lieu de croire qu'il accéléra le terme de la crise; son effet le plus sensible, fut que je ne ressentis plus cette extrême foiblesse que j'avois éprouvée à la suite des précédens accès, & que je fus plutôt rétabli.

4°. J'avois cru qu'il étoit nécessaire, même après la guérison, de persévérer dans l'usage journalier de ce remede; mais de nouvelles épreuves

m'ont fait connoître, qu'une fois l'humeur goutteuse expulsée, il ne devoit plus être employé que pour prévenir un nouvel amas de cette humeur, ce qui n'exigeoit plus la même pratique; en conséquence, j'ai mis par degrés des intervalles entre les prises, que j'ai enfin réduites à deux par chaque semaine; elles opèrent ordinairement, l'effet d'un léger purgatif, sans irritation, sans gêne, sans douleur; ce qui suffit pour empêcher les humeurs de s'accumuler, & pour éloigner de moi toute espece d'incommodités.

5°. Le Savon blanc, dont j'ai parlé dans ma première lettre, contribue beaucoup à détruire, à dissiper les nodus que la Goutte dépose sur les jointures, & dont les suites sont si funestes. Voici la manière de s'en servir: on le fait fondre, & l'on en forme des emplâtres, qu'on applique sur les nodosités; j'en mettois dans des gants, & dans des chaufsons, avec lesquels je passois la nuit, ce qui m'a très-bien réussi; mais il faut nécessairement la concurrence du Remède intérieur, sans quoi le savon seul ne produiroit aucun effet.

6°. Non, cher frere, je ne suis pas le seul dans ce pays que ce Remède ait favorisé, tous ceux qui en ont fait un usage constant, sont radicalement guéris, & j'avois projeté de vous envoyer les certificats de douze ci-devant Goutteux, que je connois, lorsque j'ai reçu de M. Texier, Négociant à Bordeaux, la lettre suivante.

A Bordeaux, le 24 Octobre 1776.

Monsieur, j'ai lu avec plaisir, dans le Journal de Linguet, la copie de la lettre que vous aviez écrite le 8 de Février dernier, à Monsieur le Général de la Martinique, &c.

Fort attaché à M. Goris, des Chartrons, mon ancien ami, je m'empressai de lui faire part de votre lettre, & de lui donner d'excellent taffia vieux de la Martinique, avec lequel nous composâmes au mois de Juin dernier, quelques bouteilles du remède; il commença par en faire l'épreuve sur M. Dubois, son voisin, qui étoit retenu dans sa maison depuis long-temps par la Goutte. Le Remède opéra assez promptement, & M. Goris eut la satisfaction de voir venir chez lui M. Dubois, pour le remercier; cela le détermina à faire usage lui-même du Remède, qui l'a promptement mis en état d'agir, tandis qu'il avoit craint, par les cruelles attaques qu'il a eues l'hiver dernier, d'être condamné à garder la chambre le reste de ses jours; il ne cesse de me remercier, & de me témoigner l'obligation qu'il vous a, de m'avoir mis à même de lui indiquer ce Remède; ce succès m'a engagé d'en composer encore, avec quelques bouteilles de taffia qui me restoient, afin d'en offrir aux pauvres Goutteux qui y auroient foi; & pour leur inspirer plus de confiance, & leur devenir plus utile, je prends la liberté de vous prier de me marquer, si votre guérison se soutient bien, & si vous connoissez quelqu'autre personne qui soit guérie; j'espère que vous excuserez la liberté que je prends, en faveur du motif qui me fait agir, & que vous voudrez bien joindre à cette bonté, celle de me faire composer avec le meilleur taffia, & la meilleure

gomme que vous pourrez vous procurer , vingt-cinq à trente bouteilles de ce remede , &c. Signé , *PIERRE TEXIER*.

La prompte guérison des deux Goutteux mentionnés dans cette lettre , paroît suffisante pour établir généralement une entiere confiance au Remede qui l'a opérée , d'autant plus qu'elle dissipe le doute formé sur la différence du climat.

Depuis que je fais usage de ce Remede , j'ai toujours présumé qu'il produiroit par-tout les mêmes effets , & je crois aussi que sa chaleur doit être beaucoup plus supportable en Europe , que sous notre zone torride.

Le pouvoir de ce Remede n'est point borné à la seule guérison de la Goutte , il rend encore à l'humanité d'autres services bien essentiels , suivant le certificat que vous allez lire.

*Je soussigné , Chirurgien juré , breveté de Son Altesse Sérénissime Monseigneur l'Amiral , déclare avoir traité M. Emerigon , Procureur du Roi , dans différens accès de Goutte , dont le dernier , sur la fin de 1774 , fut des plus longs & des plus cruels ; ce qui m'a mis à portée de faire des observations sur les effets de l'anti-goutte , dont il a fait usage ; j'ai lieu de croire que ce Remede est le spécifique que la Médecine cherchoit en vain depuis plusieurs siècles ; sa guérison , celle de plusieurs autres Goutteux & Cacochimés , m'ont fourni la preuve la plus satisfaisante de son efficacité ; il agit également contre la Sciatique , Rhumatisme , Catharre & autres maladies qui naissent des flegmes , étant à ma connoissance , que plusieurs personnes affligées depuis long-temps de ces maladies , ont été guéries sans retour , par l'usage de ce Remede ; en foi de quoi j'ai donné le présent certificat. A St. Pierre Martinique , le 15 Janvier 1777. Signé , *LOUSTAU*.*

Quoique ce Remede paroisse violent , je connois , dans ce Bourg , plusieurs Dames d'un tempérament délicat , qui en ont fait un long usage , sans en ressentir aucune incommodité.

Une de ces Dames , qui l'employoit avec succès contre la pituite , a été agréablement surprise de voir fondre & se dissiper entièrement une loupe qu'elle avoit sur un œil , & qui avoit résisté à tous les remedes ; elle m'a dit que toutes ses précédentes grossesses avoient été fâcheuses , & que sa dernière a été des plus heureuses ; ce que son Accoucheur attribue au Remede dont elle a continué l'usage , quoiqu'enceinte , & dont elle use encore avec avantage , étant nourrice.

Un Goutteux qui n'en prenoit que pour la Goutte , a la satisfaction d'être guéri de ce mal , & de voir de jour en jour diminuer une ancienne & grosse loupe , qu'il a sur la joue , de maniere qu'il a lieu d'espérer d'en être bientôt tout-à-fait délivré.

Des coliques de toute espece , des ulceres les plus invétérés , ont été guéris par ce Remede. Plusieurs habitans l'emploient utilement pour leurs Nègres , attaqués de la maladie qu'on nomme ici mal d'estomac , ou dissolution de sang,

Enfin, je puis attester en sa faveur, qu'après avoir été pendant long-temps valétudinaire, qu'après avoir essayé toutes les rigueurs de la Goutte, je réunis à soixante-cinq ans, presque tous les attributs du bel âge, vigueur, embonpoint, agilité, bon appétit, faciles digestions, sommeil doux & tranquille, avec espoir de jouir long-temps de tous ces différens avantages, & d'être exempt des infirmités de la vieillesse.

Vos Goutteux feront bien de tirer d'ici leur anti-goutte, nos Apothicaires le composent avec soin, & le vendent à juste prix. Le taffia qu'on vous porte n'est pas toujours de la meilleure qualité; & si les Matelots en volent pendant la traversée, il est à craindre qu'ils ne remplissent le vuide avec de l'eau de mer.

Je crois, cher frere, avoir satisfait à toutes vos questions; s'il survenoit encore à vos Goutteux, quelques nouveaux doutes, qu'ils m'en fassent part, je me plais infiniment à m'occuper d'un objet si intéressant, & dont l'humanité peut retirer de si grands avantages. Lorsque je préconise ce Remede, que je manifeste ses excellentes propriétés, que je fais tous mes efforts pour l'accréditer, & pour convaincre les plus incrédules ou les plus craintifs, il me semble que je m'acquitte en partie, envers l'Être Suprême, que je rends hommage à sa bienfaisance, que je lui paie un juste tribut de reconnoissance.

Je suis, &c. Signé, EMERIGON.

Bon à imprimer. Signé, le Président TA'SCHER.

B. M.
LA ROCHELLE

De l'Imprimerie de PIERRE RICHARD.